DPE Diagnostic de performance énergétique (bâtiment d'habitation collectif)

N°ADEME : 2478E3473432R
Etabli le : 04/10/2024
Valable jusqu'au : 03/10/2034

Ce document vous permet de savoir si votre bâtiment est économe en énergie et préserve le climat. Il vous donne également des pistes pour améliorer ses performances et réduire vos factures. *Pour en savoir plus : https://www.ecologie.gouv.fr/diagnostic-performance-energetique-dpe*



Adresse : **1 square Puccini**
78150 LE CHESNAY (France)

Type de bien : Immeuble Complet
Année de construction : 1969
Surface de référence : **6260 m²**

Propriétaire : Syndicat des copropriétaire
Adresse : 1 square Puccini 78150 LE CHESNAY (France)

Performance énergétique et climatique

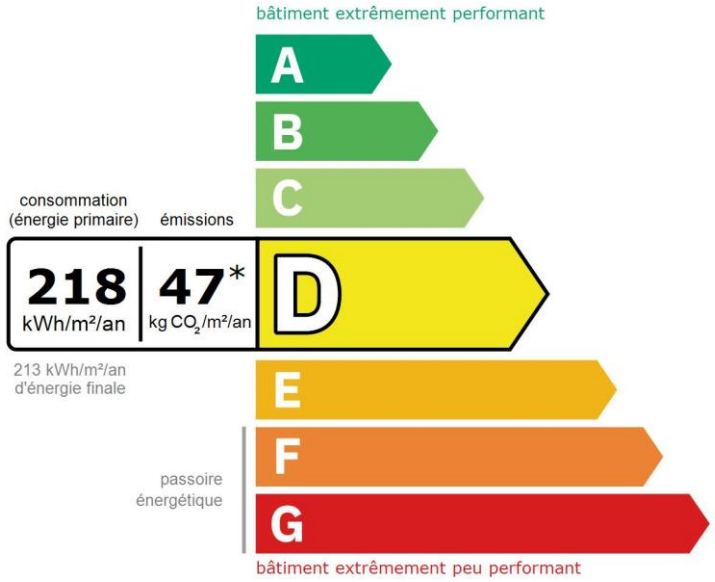

Le niveau de consommation énergétique dépend de l'isolation du bâtiment et de la performance des équipements.
Pour l'améliorer, voir pages 4 à 6

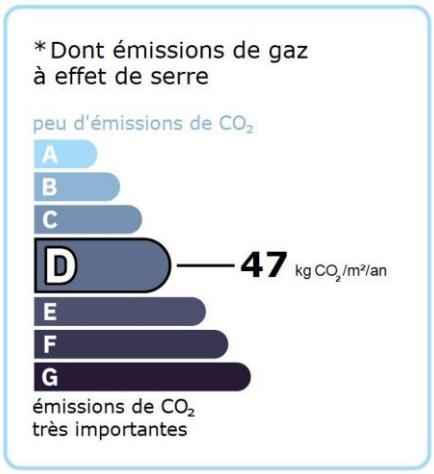

Ce bâtiment émet 296 666 kg de CO_2 par an, soit l'équivalent de 1 537 130 km parcourus en voiture.
Le niveau d'émissions dépend principalement des types d'énergies utilisées (bois, électricité, gaz, fioul, etc.)

Estimation des coûts annuels d'énergie du bâtiment

Les coûts sont estimés en fonction des caractéristiques de votre bâtiment et pour une utilisation standard sur 5 usages (chauffage, eau chaude sanitaire, climatisation, éclairage, auxiliaires) voir p.3 pour voir les détails par poste.

entre **105 050 €** et **142 170 €** par an

Prix moyens des énergies indexés sur les années 2021, 2022, 2023 (abonnements compris)

Comment réduire ma facture d'énergie ? Voir p. 3

Informations diagnostiqueur

ENERGIE ET SERVICE
143 Rue Yves Le Coz
78000 VERSAILLES
tel : 01 39 55 17 20

Diagnostiqueur : SAMSON Thomas
Email : contact@energieetservice.fr
N° de certification : ODI/DPEM/3006030
Organisme de certification : AFNOR Certification

LICIEL

À l'attention du propriétaire du bien au moment de la réalisation du DPE : Dans le cadre du Règlement général sur la protection des données (RGPD), l'Ademe vous informe que vos données personnelles (Nom-Prénom-Adresse) sont stockées dans la base de données de l'observatoire DPE à des fins de contrôles ou en cas de contestations ou de procédures judiciaires. Ces données sont stockées jusqu'à la date de fin de validité du DPE. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement ou une limitation du traitement de ces données. Si vous souhaitez faire valoir votre droit, veuillez nous contacter à l'adresse mail indiquée à la page «Contacts» de l'Observatoire DPE (https://observatoire-dpe.ademe.fr/).

Schéma des déperditions de chaleur

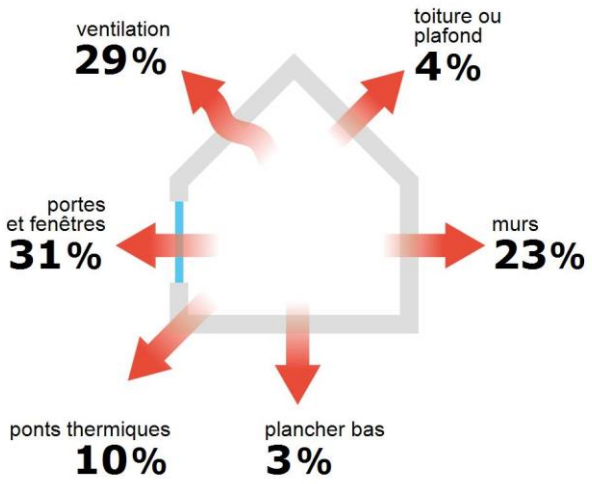

Performance de l'isolation



Système de ventilation en place

Ventilation naturelle par conduit

Confort d'été (hors climatisation)*

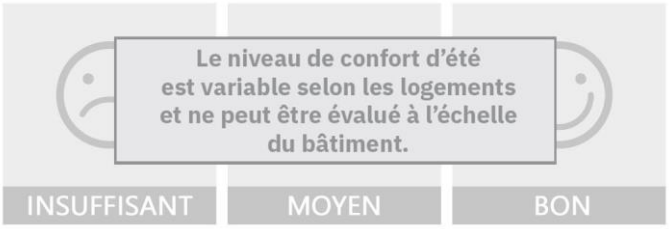

Les caractéristiques de votre logement améliorant le confort d'été :

bonne inertie du bâtiment

bâtiment traversant

toiture isolée

Pour améliorer le confort d'été :

Équipez les fenêtres de votre bâtiment de volets extérieurs ou brise-soleil.

Production d'énergies renouvelables

Ce bâtiment n'est pas encore équipé de systèmes de production d'énergie renouvelable.

Diverses solutions existent :

- pompe à chaleur
- chauffe-eau thermodynamique
- panneaux solaires photovoltaïques
- panneaux solaires thermiques
- géothermie
- réseau de chaleur ou de froid vertueux
- chauffage au bois

*Le niveau de confort d'été présenté ici s'appuie uniquement sur les caractéristiques de votre bâtiment d'habitation collectif (la localisation n'est pas prise en compte).

Montants et consommations annuels d'énergie

Usage		Consommation d'énergie (en kWh énergie primaire)	Frais annuels d'énergie (fourchette d'estimation*)	Répartition des dépenses
chauffage	Réseau de chaleur	1 075 567 (1 075 567 é.f.)	entre 81 550 € et 110 350 €	78 %
eau chaude	Réseau de chaleur	235 878 (235 878 é.f.)	entre 17 880 € et 24 200 €	17 %
refroidissement				0 %
éclairage	Electrique	27 212 (11 831 é.f.)	entre 3 490 € et 4 730 €	3 %
auxiliaires	Electrique	27 839 (12 104 é.f.)	entre 2 130 € et 2 890 €	2 %
énergie totale pour les usages recensés :		1 366 496 kWh (1 335 380 kWh é.f.)	entre **105 050** € et **142 170** € par an	

Pour rester dans cette fourchette d'estimation, voir les recommandations d'usage ci-dessous

Conventionnellement, ces chiffres sont donnés pour une température de chauffage de 19° réduite à 16°C la nuit ou en cas d'absence du domicile, une climatisation réglée à 28° (si présence de clim), et une consommation d'eau chaude de 112ℓ par logement et par jour.

é.f. → énergie finale
Prix moyens des énergies indexés sur les années 2021, 2022, 2023 (abonnements compris)

⚠ Seules les consommations d'énergie nécessaires au chauffage, à la climatisation, à la production d'eau chaude sanitaire, à l'éclairage et aux auxiliaires (ventilateurs, pompes) sont prises en compte dans cette estimation. Les consommations liées aux autres usages (électroménager, appareils électroniques...) ne sont pas comptabilisées.

⚠ Les factures réelles dépendront de nombreux facteurs : prix des énergies, météo de l'année (hiver froid ou doux...), nombre de personnes dans le logement et habitudes de vie, entretien des équipements....

Recommandations d'usage pour votre bâtiment

Quelques gestes simples pour maîtriser votre facture d'énergie :

Température recommandée en hiver → 19°C

Chauffer à 19°C plutôt que 21°C,
c'est -21% sur votre facture

Astuces
- → Diminuez le chauffage quand vous n'êtes pas là.
- → Chauffez les chambres à 17° la nuit.

Si climatisation, température recommandée en été → 28°C

Astuces
- → Fermez les fenêtres et volets la journée quand il fait chaud.
- → Aérez votre logement la nuit.

Consommation recommandée par logement → 112ℓ/jour d'eau chaude à 40°C

Estimation faite par rapport à la surface d'un logement moyen (2 personnes). Une douche de 5 minute = environ 40ℓ

46ℓ consommés en moins par jour,
c'est -29% sur votre facture

Astuces
- → Installez des mousseurs d'eau sur les robinets et un pommeau à faible débit sur la douche.
- → Réduisez la durée des douches.

France Rénov'

En savoir plus sur les bons réflexes d'économie d'énergie : france-renov.gouv.fr

Voir en annexe le descriptif détaillé du bâtiment et de ses équipements

Vue d'ensemble du bâtiment

	description	isolation
Murs	Mur en béton banché d'épaisseur 35 cm avec un doublage rapporté donnant sur l'extérieur Mur en béton banché d'épaisseur ≤ 20 cm donnant sur des circulations avec ouverture directe sur l'extérieur	insuffisante
Plancher bas	Dalle béton non isolée donnant sur des circulations avec ouverture directe sur l'extérieur Dalle béton non isolée donnant sur un terre-plein	insuffisante
Toiture/plafond	Dalle béton donnant sur l'extérieur (combles aménagés) avec isolation extérieure	insuffisante
Portes et fenêtres	Fenêtres battantes métal à rupture de ponts thermiques, simple vitrage Fenêtres battantes métal à rupture de ponts thermiques, double vitrage Porte(s) bois opaque pleine	insuffisante

Vue d'ensemble des équipements

	description
Chauffage	Réseau de chaleur isolé régulée, avec équipement d'intermittence central collectif. Emetteur(s): plancher chauffant
Eau chaude sanitaire	Réseau de chaleur isolé
Climatisation	Néant
Ventilation	Ventilation naturelle par conduit
Pilotage	Avec intermittence centrale collectif

Recommandations de gestion et d'entretien des équipements

Pour maîtriser vos consommations d'énergie, la bonne gestion et l'entretien régulier des équipements de votre bâtiment sont essentiels.

	type d'entretien
Eclairage	Eteindre les lumières lorsque personne n'utilise la pièce.
Isolation	Faire vérifier les isolants et les compléter tous les 20 ans.
Radiateur	Laisser les robinets thermostatiques en position ouverte en fin de saison de chauffe. Ne jamais placer un meuble devant un émetteur de chaleur. Purger les radiateurs s'il y a de l'air.
Ventilation	Nettoyage et réglage de l'installation tous les 3 ans par un professionnel. Nettoyer régulièrement les bouches. Veiller à ouvrir les fenêtres de chaque pièce très régulièrement

Recommandations d'amélioration de la performance

Des travaux peuvent vous permettre d'améliorer significativement l'efficacité énergétique de votre logement et ainsi de faire des économies d'énergie, d'améliorer son confort, de le valoriser et de le rendre plus écologique. Le pack 1 de travaux vous permet de réaliser les travaux prioritaires, et le pack 2 d'aller vers un logement très performant.

Si vous en avez la possibilité, il est plus efficace et rentable de procéder à une rénovation globale de votre logement (voir packs de travaux 1 + 2 ci-dessous). La rénovation performante par étapes est aussi une alternative possible (réalisation du pack 1 avant le pack 2). Faites-vous accompagner par un professionnel compétent (bureau d'études, architecte, entreprise générale de travaux, groupement d'artisans...) pour préciser votre projet et coordonner vos travaux.

1 Les travaux essentiels

Montant estimé : 91400 à 137100€

Lot	Description	Performance recommandée
Plafond	Isolation des plafonds par l'extérieur.	R > 7,5 m².K/W
Ventilation	Installer une VMC hygroréglable type A et reprise de l'etanchéité à l'air de l'enveloppe	

2 Les travaux à envisager

Montant estimé : 975800 à 1463800€

Lot	Description	Performance recommandée
Mur	Isolation des murs par l'extérieur. Si un ravalement de façade est prévu, effectuer une isolation par l'extérieur avec des retours d'isolants au niveau des tableaux des baies quand cela est possible. ⚠ Travaux pouvant nécessiter une autorisation d'urbanisme	R > 4,5 m².K/W
Portes et fenêtres	Remplacer les fenêtres par des fenêtres double vitrage à isolation renforcée. ⚠ Travaux pouvant nécessiter une autorisation d'urbanisme	Uw = 1,3 W/m².K, Sw = 0,42

Commentaires :

L'étiquette B n'a pu être atteinte, faute de solutions techniques et économiques disponibles pour remplacer les systèmes.

Recommandations d'amélioration de la performance (suite)

Évolution de la performance après travaux

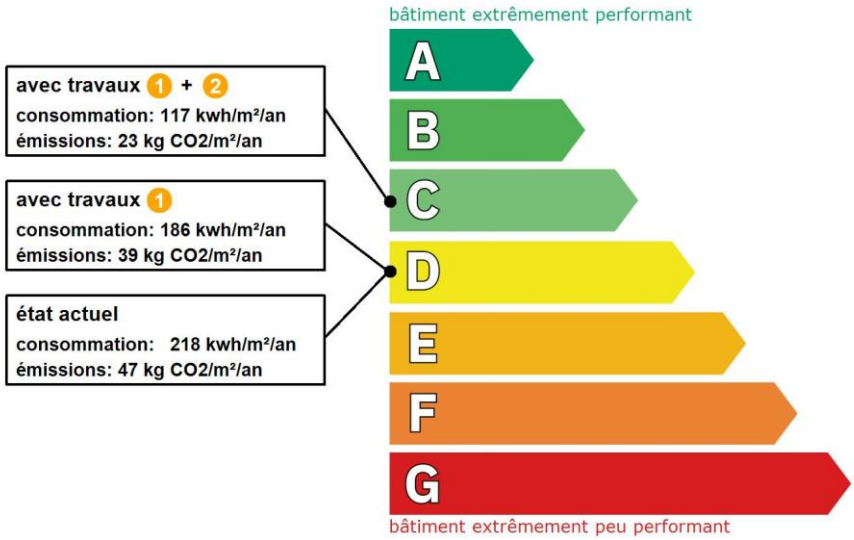

Dont émissions de gaz à effet de serre

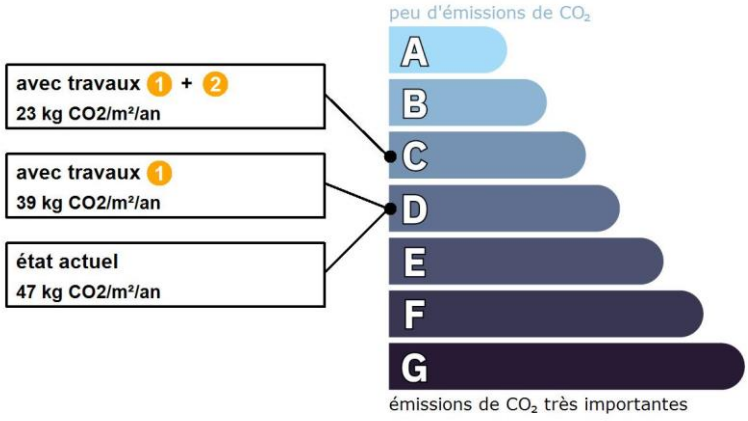

France Rénov'

Préparez votre projet !

Contactez le conseiller France Rénov' le plus proche de chez vous, pour des conseils gratuits et indépendants sur vos choix de travaux et d'artisans : https://france-renov.gouv.fr/espaces-conseil-fr
ou 0808 800 700 (prix d'un appel local)

Vous pouvez bénéficier d'aides, de primes et de subventions pour vos travaux : https://france-renov.gouv.fr/aides

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Pour répondre à l'urgence climatique et environnementale, la France s'est fixée pour objectif d'ici 2050 de rénover l'ensemble des logements à un haut niveau de performance énergétique.

À court terme, la priorité est donnée à la suppression des énergies fortement émettrices de gaz à effet de serre (fioul, charbon) et à l'éradication des «passoires énergétiques» d'ici 2028.

Fiche technique du bâtiment

Cette fiche liste les caractéristiques techniques du bien diagnostiqué renseignées par le diagnostiqueur pour obtenir les résultats présentés dans ce document. En cas de problème, contactez la personne ayant réalisé ce document ou l'organisme certificateur qui l'a certifiée (diagnostiqueurs.din.developpement-durable.gouv.fr).

Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par :
AFNOR Certification - 11 rue Francis de Pressensé 93571 SAINT DENIS LA PLAINE CEDEX (détail sur www.info-certif.fr)

Référence du logiciel validé : **LICIEL Diagnostics v4 [Moteur TribuEnergie: 1.4.25.1]**
Référence du DPE : **Foch 1 Puccini**
Date de visite du bien : **19/06/2024**
Invariant fiscal du bâtiment : **N/A**
Référence de la parcelle cadastrale :
Méthode de calcul utilisée pour l'établissement du DPE : **3CL-DPE 2021**
Numéro d'immatriculation de la copropriété : **N/A**

Justificatifs fournis pour établir le DPE :
Néant

La surface de référence d'un logement est la surface habitable du logement au sens de l'article R. 156-1 du code de la construction et de l'habitation, à laquelle sont ajoutées les surfaces des vérandas chauffées ainsi que les surfaces des locaux chauffés pour l'usage principal d'occupation humaine, d'une hauteur sous plafond d'au moins 1,80 mètres.

Explications personnalisées sur les éléments pouvant amener à des différences entre les consommations estimées et les consommations réelles :
La méthode de calcul utilisée pour la réalisation du DPE est dite conventionnelles. Les paramètres d'occupation et d'utilisation sont standardisés par arrêté réglementaire et ne peuvent être modifiés. Cela entraine un écart entre les factures de consommations et les résultats de ce DPE. Par exemple la température de consigne est de 19 °C l'absence est évaluée à environ deux semaines dans l'année et le nombre d'occupants est un ratio par rapport à la surface habitable.

Généralités

Donnée d'entrée	Origine de la donnée	Valeur renseignée
Département	Observé / mesuré	78 Yvelines
Altitude	Donnée en ligne	143 m
Type de bien	Observé / mesuré	Immeuble Complet
Année de construction	Estimé	1969
Surface de référence de l'immeuble	Observé / mesuré	6260 m²
Nombre de niveaux du logement	Observé / mesuré	-
Nombre de niveaux de l'immeuble	Observé / mesuré	6
Hauteur moyenne sous plafond	Observé / mesuré	2,5 m
Nb. de logements du bâtiment	Observé / mesuré	84
Liste des logements visités	Observé / mesuré	Nouveau_7, Nouveau_13, Nouveau_14, Nouveau_16, Nouveau_21, Nouveau_26, Nouveau_27, Nouveau_42, Nouveau_43, Nouveau_44, Nouveau_52, Nouveau_53, Nouveau_58, Nouveau_67, Nouveau_68, Nouveau_84
Type de répartition du chauffage	Observé / mesuré	Système de chauffage collectif sans individualisation des frais
Type de répartition de l'eau chaude sanitaire	Observé / mesuré	Système d'ecs collectif
Menuiseries, systèmes de ventilation et chauffage similaires sur tous les appartements	Observé / mesuré	Non

Enveloppe

Donnée d'entrée		Origine de la donnée	Valeur renseignée
Mur 1 Nord	Surface du mur	Observé / mesuré	621 m²
	Type de local adjacent	Observé / mesuré	l'extérieur
	Matériau mur	Observé / mesuré	Mur en béton banché
	Epaisseur mur	Observé / mesuré	35 cm
	Isolation	Observé / mesuré	inconnue
	Année de construction/rénovation	Valeur par défaut	1969
	Doublage rapporté avec lame d'air	Observé / mesuré	moins de 15mm ou inconnu
Mur 2 Sud	Surface du mur	Observé / mesuré	621 m²

	Type de local adjacent		Observé / mesuré	l'extérieur
	Matériau mur		Observé / mesuré	Mur en béton banché
	Epaisseur mur		Observé / mesuré	35 cm
	Isolation		Observé / mesuré	inconnue
	Année de construction/rénovation	✗	Valeur par défaut	1969
	Doublage rapporté avec lame d'air		Observé / mesuré	moins de 15mm ou inconnu
Mur 3 Ouest	Surface du mur		Observé / mesuré	309 m²
	Type de local adjacent		Observé / mesuré	l'extérieur
	Matériau mur		Observé / mesuré	Mur en béton banché
	Epaisseur mur		Observé / mesuré	35 cm
	Isolation		Observé / mesuré	inconnue
	Année de construction/rénovation	✗	Valeur par défaut	1969
	Doublage rapporté avec lame d'air		Observé / mesuré	moins de 15mm ou inconnu
Mur 4 Est	Surface du mur		Observé / mesuré	309 m²
	Type de local adjacent		Observé / mesuré	l'extérieur
	Matériau mur		Observé / mesuré	Mur en béton banché
	Epaisseur mur		Observé / mesuré	35 cm
	Isolation		Observé / mesuré	inconnue
	Année de construction/rénovation	✗	Valeur par défaut	1969
	Doublage rapporté avec lame d'air		Observé / mesuré	moins de 15mm ou inconnu
Mur 5 Nord, Sud, Est, Ouest	Surface du mur		Observé / mesuré	2 378 m²
	Type de local adjacent		Observé / mesuré	des circulations avec ouverture directe sur l'extérieur
	Surface Aiu		Observé / mesuré	2520 m²
	Etat isolation des parois Aiu		Observé / mesuré	non isolé
	Surface Aue		Observé / mesuré	608 m²
	Etat isolation des parois Aue		Observé / mesuré	non isolé
	Matériau mur		Observé / mesuré	Mur en béton banché
	Epaisseur mur		Observé / mesuré	≤ 20 cm
	Isolation		Observé / mesuré	inconnue
	Année de construction/rénovation	✗	Valeur par défaut	1969
Plancher 1	Surface de plancher bas		Observé / mesuré	646 m²
	Type de local adjacent		Observé / mesuré	des circulations avec ouverture directe sur l'extérieur
	Surface Aiu		Observé / mesuré	2520 m²
	Etat isolation des parois Aiu		Observé / mesuré	non isolé
	Surface Aue		Observé / mesuré	608 m²
	Etat isolation des parois Aue		Observé / mesuré	non isolé
	Type de pb		Observé / mesuré	Dalle béton
	Isolation: oui / non / inconnue		Observé / mesuré	non
Plancher 2	Surface de plancher bas		Observé / mesuré	560 m²
	Type de local adjacent		Observé / mesuré	un terre-plein
	Etat isolation des parois Aue		Observé / mesuré	non isolé
	Périmètre plancher bâtiment déperditif		Observé / mesuré	404 m
	Surface plancher bâtiment déperditif		Observé / mesuré	560 m²
	Type de pb		Observé / mesuré	Dalle béton
	Isolation: oui / non / inconnue		Observé / mesuré	non
Plafond	Surface de plancher haut		Observé / mesuré	1 510 m²
	Type de local adjacent		Observé / mesuré	l'extérieur (combles aménagés)
	Type de ph		Observé / mesuré	Dalle béton
	Isolation		Observé / mesuré	oui (observation indirecte)
	Année isolation	✗	Valeur par défaut	1969

Auto 550x210 Sud [1]	Surface de baies		Observé / mesuré	11,55 m²
	Placement		Observé / mesuré	Mur 2 Sud
	Orientation des baies		Observé / mesuré	Sud
	Inclinaison vitrage		Observé / mesuré	vertical
	Type ouverture		Observé / mesuré	Fenêtres battantes
	Type menuiserie		Observé / mesuré	Métal avec rupteur de ponts thermiques
	Type de vitrage		Observé / mesuré	simple vitrage
	Positionnement de la menuiserie		Observé / mesuré	au nu intérieur
	Largeur du dormant menuiserie		Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Type de masques proches		Observé / mesuré	Absence de masque proche
	Type de masques lointains		Observé / mesuré	Absence de masque lointain
Fenêtre 1 Nord	Surface de baies		Observé / mesuré	11,55 m²
	Constaté dans les logements		Observé / mesuré	Nouveau_16 (Qté 1)
	Placement		Observé / mesuré	Mur 1 Nord
	Orientation des baies		Observé / mesuré	Nord
	Inclinaison vitrage		Observé / mesuré	vertical
	Type ouverture		Observé / mesuré	Fenêtres battantes
	Type menuiserie		Observé / mesuré	Métal avec rupteur de ponts thermiques
	Type de vitrage		Observé / mesuré	simple vitrage
	Positionnement de la menuiserie		Observé / mesuré	au nu intérieur
	Largeur du dormant menuiserie		Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Type de masques proches		Observé / mesuré	Absence de masque proche
	Type de masques lointains		Observé / mesuré	Absence de masque lointain
Fenêtre 2 Nord	Surface de baies		Observé / mesuré	11,55 m²
	Constaté dans les logements		Observé / mesuré	Nouveau_21 (Qté 1), Nouveau_58 (Qté 1)
	Placement		Observé / mesuré	Mur 1 Nord
	Orientation des baies		Observé / mesuré	Nord
	Inclinaison vitrage		Observé / mesuré	vertical
	Type ouverture		Observé / mesuré	Fenêtres battantes
	Type menuiserie		Observé / mesuré	Métal avec rupteur de ponts thermiques
	Type de vitrage		Observé / mesuré	double vitrage
	Epaisseur lame air		Observé / mesuré	12 mm
	Présence couche peu émissive		Observé / mesuré	non
	Gaz de remplissage		Observé / mesuré	Air
	Positionnement de la menuiserie		Observé / mesuré	au nu intérieur
	Largeur du dormant menuiserie		Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Type de masques proches		Observé / mesuré	Absence de masque proche
	Type de masques lointains		Observé / mesuré	Absence de masque lointain
Fenêtre 3 Sud	Surface de baies		Observé / mesuré	11,55 m²
	Constaté dans les logements		Observé / mesuré	Nouveau_13 (Qté 1), Nouveau_26 (Qté 1), Nouveau_42 (Qté 1), Nouveau_67 (Qté 1), Nouveau_84 (Qté 1)
	Placement		Observé / mesuré	Mur 2 Sud
	Orientation des baies		Observé / mesuré	Sud
	Inclinaison vitrage		Observé / mesuré	vertical
	Type ouverture		Observé / mesuré	Fenêtres battantes
	Type menuiserie		Observé / mesuré	Métal avec rupteur de ponts thermiques
	Type de vitrage		Observé / mesuré	double vitrage
	Epaisseur lame air		Observé / mesuré	12 mm
	Présence couche peu émissive		Observé / mesuré	non
	Gaz de remplissage		Observé / mesuré	Air
	Positionnement de la menuiserie		Observé / mesuré	au nu intérieur

	Largeur du dormant menuiserie		Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Type de masques proches		Observé / mesuré	Absence de masque proche
	Type de masques lointains		Observé / mesuré	Absence de masque lointain
Fenêtre 4 Nord	Surface de baies		Observé / mesuré	3,15 m²
	Constaté dans les logements		Observé / mesuré	Nouveau_16 (Qté 1), Nouveau_21 (Qté 1)
	Placement		Observé / mesuré	Mur 1 Nord
	Orientation des baies		Observé / mesuré	Nord
	Inclinaison vitrage		Observé / mesuré	vertical
	Type ouverture		Observé / mesuré	Fenêtres battantes
	Type menuiserie		Observé / mesuré	Métal avec rupteur de ponts thermiques
	Type de vitrage		Observé / mesuré	simple vitrage
	Positionnement de la menuiserie		Observé / mesuré	au nu intérieur
	Largeur du dormant menuiserie		Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Type de masques proches		Observé / mesuré	Absence de masque proche
	Type de masques lointains		Observé / mesuré	Absence de masque lointain
Fenêtre 5 Nord	Surface de baies		Observé / mesuré	3,15 m²
	Constaté dans les logements		Observé / mesuré	Nouveau_58 (Qté 1)
	Placement		Observé / mesuré	Mur 1 Nord
	Orientation des baies		Observé / mesuré	Nord
	Inclinaison vitrage		Observé / mesuré	vertical
	Type ouverture		Observé / mesuré	Fenêtres battantes
	Type menuiserie		Observé / mesuré	Métal avec rupteur de ponts thermiques
	Type de vitrage		Observé / mesuré	double vitrage
	Epaisseur lame air		Observé / mesuré	12 mm
	Présence couche peu émissive		Observé / mesuré	non
	Gaz de remplissage		Observé / mesuré	Air
	Positionnement de la menuiserie		Observé / mesuré	au nu intérieur
	Largeur du dormant menuiserie		Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Type de masques proches		Observé / mesuré	Absence de masque proche
	Type de masques lointains		Observé / mesuré	Absence de masque lointain
Fenêtre 6 Sud	Surface de baies		Observé / mesuré	3,15 m²
	Constaté dans les logements		Observé / mesuré	Nouveau_13 (Qté 1), Nouveau_42 (Qté 1)
	Placement		Observé / mesuré	Mur 2 Sud
	Orientation des baies		Observé / mesuré	Sud
	Inclinaison vitrage		Observé / mesuré	vertical
	Type ouverture		Observé / mesuré	Fenêtres battantes
	Type menuiserie		Observé / mesuré	Métal avec rupteur de ponts thermiques
	Type de vitrage		Observé / mesuré	double vitrage
	Epaisseur lame air		Observé / mesuré	12 mm
	Présence couche peu émissive		Observé / mesuré	non
	Gaz de remplissage		Observé / mesuré	Air
	Positionnement de la menuiserie		Observé / mesuré	au nu intérieur
	Largeur du dormant menuiserie		Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Type de masques proches		Observé / mesuré	Absence de masque proche
	Type de masques lointains		Observé / mesuré	Absence de masque lointain
Fenêtre 7 Sud	Surface de baies		Observé / mesuré	3,15 m²
	Constaté dans les logements		Observé / mesuré	Nouveau_26 (Qté 1), Nouveau_67 (Qté 1), Nouveau_84 (Qté 1)
	Placement		Observé / mesuré	Mur 2 Sud
	Orientation des baies		Observé / mesuré	Sud
	Inclinaison vitrage		Observé / mesuré	vertical

	Type ouverture		Observé / mesuré	Fenêtres battantes
	Type menuiserie		Observé / mesuré	Métal avec rupteur de ponts thermiques
	Type de vitrage		Observé / mesuré	simple vitrage
	Positionnement de la menuiserie		Observé / mesuré	au nu intérieur
	Largeur du dormant menuiserie		Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Type de masques proches		Observé / mesuré	Absence de masque proche
	Type de masques lointains		Observé / mesuré	Absence de masque lointain
Fenêtre 8 Ouest	Surface de baies		Observé / mesuré	2,8 m²
	Constaté dans les logements		Observé / mesuré	Nouveau_21 (Qté 1), Nouveau_26 (Qté 1), Nouveau_44 (Qté 1), Nouveau_67 (Qté 1)
	Placement		Observé / mesuré	Mur 3 Ouest
	Orientation des baies		Observé / mesuré	Ouest
	Inclinaison vitrage		Observé / mesuré	vertical
	Type ouverture		Observé / mesuré	Fenêtres battantes
	Type menuiserie		Observé / mesuré	Métal avec rupteur de ponts thermiques
	Type de vitrage		Observé / mesuré	simple vitrage
	Positionnement de la menuiserie		Observé / mesuré	au nu intérieur
	Largeur du dormant menuiserie		Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Type volets		Observé / mesuré	Volets roulants bois (tablier < 12mm)
	Type de masques proches		Observé / mesuré	Absence de masque proche
	Type de masques lointains		Observé / mesuré	Absence de masque lointain
Fenêtre 9 Ouest	Surface de baies		Observé / mesuré	2,8 m²
	Constaté dans les logements		Observé / mesuré	Nouveau_13 (Qté 1)
	Placement		Observé / mesuré	Mur 3 Ouest
	Orientation des baies		Observé / mesuré	Ouest
	Inclinaison vitrage		Observé / mesuré	vertical
	Type ouverture		Observé / mesuré	Fenêtres battantes
	Type menuiserie		Observé / mesuré	Métal avec rupteur de ponts thermiques
	Type de vitrage		Observé / mesuré	double vitrage
	Epaisseur lame air		Observé / mesuré	12 mm
	Présence couche peu émissive		Observé / mesuré	non
	Gaz de remplissage		Observé / mesuré	Air
	Positionnement de la menuiserie		Observé / mesuré	au nu intérieur
	Largeur du dormant menuiserie		Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Type volets		Observé / mesuré	Volets roulants bois (tablier < 12mm)
	Type de masques proches		Observé / mesuré	Absence de masque proche
	Type de masques lointains		Observé / mesuré	Absence de masque lointain
Fenêtre 10 Est	Surface de baies		Observé / mesuré	2,8 m²
	Constaté dans les logements		Observé / mesuré	Nouveau_42 (Qté 1)
	Placement		Observé / mesuré	Mur 4 Est
	Orientation des baies		Observé / mesuré	Est
	Inclinaison vitrage		Observé / mesuré	vertical
	Type ouverture		Observé / mesuré	Fenêtres battantes
	Type menuiserie		Observé / mesuré	Métal avec rupteur de ponts thermiques
	Type de vitrage		Observé / mesuré	double vitrage
	Epaisseur lame air		Observé / mesuré	12 mm
	Présence couche peu émissive		Observé / mesuré	non
	Gaz de remplissage		Observé / mesuré	Air
	Positionnement de la menuiserie		Observé / mesuré	au nu intérieur
	Largeur du dormant menuiserie		Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Type volets		Observé / mesuré	Volets roulants bois (tablier < 12mm)

	Type de masques proches		Observé / mesuré	Absence de masque proche
	Type de masques lointains		Observé / mesuré	Absence de masque lointain
Fenêtre 11 Est	Surface de baies		Observé / mesuré	2,8 m²
	Constaté dans les logements		Observé / mesuré	Nouveau_16 (Qté 1), Nouveau_58 (Qté 1), Nouveau_84 (Qté 1)
	Placement		Observé / mesuré	Mur 4 Est
	Orientation des baies		Observé / mesuré	Est
	Inclinaison vitrage		Observé / mesuré	vertical
	Type ouverture		Observé / mesuré	Fenêtres battantes
	Type menuiserie		Observé / mesuré	Métal avec rupteur de ponts thermiques
	Type de vitrage		Observé / mesuré	simple vitrage
	Positionnement de la menuiserie		Observé / mesuré	au nu intérieur
	Largeur du dormant menuiserie		Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Type volets		Observé / mesuré	Volets roulants bois (tablier < 12mm)
	Type de masques proches		Observé / mesuré	Absence de masque proche
	Type de masques lointains		Observé / mesuré	Absence de masque lointain
Fenêtre 12 Ouest	Surface de baies		Observé / mesuré	4,2 m²
	Constaté dans les logements		Observé / mesuré	Nouveau_21 (Qté 1), Nouveau_26 (Qté 1), Nouveau_27 (Qté 1), Nouveau_67 (Qté 1), Nouveau_68 (Qté 1)
	Placement		Observé / mesuré	Mur 3 Ouest
	Orientation des baies		Observé / mesuré	Ouest
	Inclinaison vitrage		Observé / mesuré	vertical
	Type ouverture		Observé / mesuré	Fenêtres battantes
	Type menuiserie		Observé / mesuré	Métal avec rupteur de ponts thermiques
	Type de vitrage		Observé / mesuré	simple vitrage
	Positionnement de la menuiserie		Observé / mesuré	au nu intérieur
	Largeur du dormant menuiserie		Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Type volets		Observé / mesuré	Volets roulants bois (tablier < 12mm)
	Type de masques proches		Observé / mesuré	Absence de masque proche
	Type de masques lointains		Observé / mesuré	Absence de masque lointain
Fenêtre 13 Ouest	Surface de baies		Observé / mesuré	4,2 m²
	Constaté dans les logements		Observé / mesuré	Nouveau_13 (Qté 1), Nouveau_14 (Qté 1)
	Placement		Observé / mesuré	Mur 3 Ouest
	Orientation des baies		Observé / mesuré	Ouest
	Inclinaison vitrage		Observé / mesuré	vertical
	Type ouverture		Observé / mesuré	Fenêtres battantes
	Type menuiserie		Observé / mesuré	Métal avec rupteur de ponts thermiques
	Type de vitrage		Observé / mesuré	double vitrage
	Epaisseur lame air		Observé / mesuré	12 mm
	Présence couche peu émissive		Observé / mesuré	non
	Gaz de remplissage		Observé / mesuré	Air
	Positionnement de la menuiserie		Observé / mesuré	au nu intérieur
	Largeur du dormant menuiserie		Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Type volets		Observé / mesuré	Volets roulants bois (tablier < 12mm)
	Type de masques proches		Observé / mesuré	Absence de masque proche
	Type de masques lointains		Observé / mesuré	Absence de masque lointain
Fenêtre 14 Est	Surface de baies		Observé / mesuré	4,2 m²
	Constaté dans les logements		Observé / mesuré	Nouveau_42 (Qté 1)
	Placement		Observé / mesuré	Mur 4 Est
	Orientation des baies		Observé / mesuré	Est
	Inclinaison vitrage		Observé / mesuré	vertical
	Type ouverture		Observé / mesuré	Fenêtres battantes

	Type menuiserie		Observé / mesuré	Métal avec rupteur de ponts thermiques
	Type de vitrage		Observé / mesuré	double vitrage
	Epaisseur lame air		Observé / mesuré	12 mm
	Présence couche peu émissive		Observé / mesuré	non
	Gaz de remplissage		Observé / mesuré	Air
	Positionnement de la menuiserie		Observé / mesuré	au nu intérieur
	Largeur du dormant menuiserie		Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Type volets		Observé / mesuré	Volets roulants bois (tablier < 12mm)
	Type de masques proches		Observé / mesuré	Absence de masque proche
	Type de masques lointains		Observé / mesuré	Absence de masque lointain
Fenêtre 15 Est	Surface de baies		Observé / mesuré	4,2 m²
	Constaté dans les logements		Observé / mesuré	Nouveau_52 (Qté 1), Nouveau_53 (Qté 1), Nouveau_84 (Qté 1)
	Placement		Observé / mesuré	Mur 4 Est
	Orientation des baies		Observé / mesuré	Est
	Inclinaison vitrage		Observé / mesuré	vertical
	Type ouverture		Observé / mesuré	Fenêtres battantes
	Type menuiserie		Observé / mesuré	Métal avec rupteur de ponts thermiques
	Type de vitrage		Observé / mesuré	simple vitrage
	Positionnement de la menuiserie		Observé / mesuré	au nu intérieur
	Largeur du dormant menuiserie		Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Type volets		Observé / mesuré	Volets roulants bois (tablier < 12mm)
	Type de masques proches		Observé / mesuré	Absence de masque proche
	Type de masques lointains		Observé / mesuré	Absence de masque lointain
Fenêtre 16 Ouest	Surface de baies		Observé / mesuré	13,65 m²
	Constaté dans les logements		Observé / mesuré	Nouveau_13 (Qté 1), Nouveau_21 (Qté 1), Nouveau_26 (Qté 1), Nouveau_43 (Qté 1), Nouveau_67 (Qté 1)
	Placement		Observé / mesuré	Mur 3 Ouest
	Orientation des baies		Observé / mesuré	Ouest
	Inclinaison vitrage		Observé / mesuré	vertical
	Type ouverture		Observé / mesuré	Fenêtres battantes
	Type menuiserie		Observé / mesuré	Métal avec rupteur de ponts thermiques
	Type de vitrage		Observé / mesuré	double vitrage
	Epaisseur lame air		Observé / mesuré	12 mm
	Présence couche peu émissive		Observé / mesuré	non
	Gaz de remplissage		Observé / mesuré	Air
	Positionnement de la menuiserie		Observé / mesuré	au nu intérieur
	Largeur du dormant menuiserie		Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Type de masques proches		Observé / mesuré	Absence de masque proche
	Type de masques lointains		Observé / mesuré	Absence de masque lointain
Fenêtre 17 Est	Surface de baies		Observé / mesuré	13,65 m²
	Constaté dans les logements		Observé / mesuré	Nouveau_7 (Qté 1), Nouveau_16 (Qté 1), Nouveau_42 (Qté 1), Nouveau_58 (Qté 1), Nouveau_84 (Qté 1)
	Placement		Observé / mesuré	Mur 4 Est
	Orientation des baies		Observé / mesuré	Est
	Inclinaison vitrage		Observé / mesuré	vertical
	Type ouverture		Observé / mesuré	Fenêtres battantes
	Type menuiserie		Observé / mesuré	Métal avec rupteur de ponts thermiques
	Type de vitrage		Observé / mesuré	double vitrage
	Epaisseur lame air		Observé / mesuré	12 mm
	Présence couche peu émissive		Observé / mesuré	non
	Gaz de remplissage		Observé / mesuré	Air
	Positionnement de la menuiserie		Observé / mesuré	au nu intérieur

	Largeur du dormant menuiserie	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Type de masques proches	Observé / mesuré	Absence de masque proche
	Type de masques lointains	Observé / mesuré	Absence de masque lointain
Porte	Surface de porte	Observé / mesuré	142,23 m²
	Placement	Observé / mesuré	Mur 5 Nord, Sud, Est, Ouest
	Type de local adjacent	Observé / mesuré	des circulations avec ouverture directe sur l'extérieur
	Surface Aiu	Observé / mesuré	2520 m²
	Etat isolation des parois Aiu	Observé / mesuré	non isolé
	Surface Aue	Observé / mesuré	608 m²
	Etat isolation des parois Aue	Observé / mesuré	non isolé
	Nature de la menuiserie	Observé / mesuré	Porte simple en bois
	Type de porte	Observé / mesuré	Porte opaque pleine
	Présence de joints d'étanchéité	Observé / mesuré	non
	Positionnement de la menuiserie	Observé / mesuré	au nu intérieur
	Largeur du dormant menuiserie	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
Pont Thermique 1	Type de pont thermique	Observé / mesuré	Mur 1 Nord / Fenêtre 1 Nord
	Type isolation	Observé / mesuré	inconnue
	Longueur du PT	Observé / mesuré	38 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Position menuiseries	Observé / mesuré	au nu intérieur
Pont Thermique 2	Type de pont thermique	Observé / mesuré	Mur 1 Nord / Fenêtre 2 Nord
	Type isolation	Observé / mesuré	inconnue
	Longueur du PT	Observé / mesuré	266 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Position menuiseries	Observé / mesuré	au nu intérieur
Pont Thermique 3	Type de pont thermique	Observé / mesuré	Mur 2 Sud / Fenêtre 3 Sud
	Type isolation	Observé / mesuré	inconnue
	Longueur du PT	Observé / mesuré	266 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Position menuiseries	Observé / mesuré	au nu intérieur
Pont Thermique 4	Type de pont thermique	Observé / mesuré	Mur 1 Nord / Fenêtre 4 Nord
	Type isolation	Observé / mesuré	inconnue
	Longueur du PT	Observé / mesuré	90 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Position menuiseries	Observé / mesuré	au nu intérieur
Pont Thermique 5	Type de pont thermique	Observé / mesuré	Mur 1 Nord / Fenêtre 5 Nord
	Type isolation	Observé / mesuré	inconnue
	Longueur du PT	Observé / mesuré	54 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Position menuiseries	Observé / mesuré	au nu intérieur
Pont Thermique 6	Type de pont thermique	Observé / mesuré	Mur 2 Sud / Fenêtre 6 Sud
	Type isolation	Observé / mesuré	inconnue
	Longueur du PT	Observé / mesuré	54 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Position menuiseries	Observé / mesuré	au nu intérieur
Pont Thermique 7	Type de pont thermique	Observé / mesuré	Mur 2 Sud / Fenêtre 7 Sud
	Type isolation	Observé / mesuré	inconnue
	Longueur du PT	Observé / mesuré	90 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	Observé / mesuré	Lp: 5 cm

	Position menuiseries		Observé / mesuré	au nu intérieur
Pont Thermique 8	Type de pont thermique		Observé / mesuré	Mur 3 Ouest / Fenêtre 8 Ouest
	Type isolation		Observé / mesuré	inconnue
	Longueur du PT		Observé / mesuré	126,9 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp		Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Position menuiseries		Observé / mesuré	au nu intérieur
Pont Thermique 9	Type de pont thermique		Observé / mesuré	Mur 3 Ouest / Fenêtre 9 Ouest
	Type isolation		Observé / mesuré	inconnue
	Longueur du PT		Observé / mesuré	36,3 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp		Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Position menuiseries		Observé / mesuré	au nu intérieur
Pont Thermique 10	Type de pont thermique		Observé / mesuré	Mur 4 Est / Fenêtre 10 Est
	Type isolation		Observé / mesuré	inconnue
	Longueur du PT		Observé / mesuré	36,3 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp		Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Position menuiseries		Observé / mesuré	au nu intérieur
Pont Thermique 11	Type de pont thermique		Observé / mesuré	Mur 4 Est / Fenêtre 11 Est
	Type isolation		Observé / mesuré	inconnue
	Longueur du PT		Observé / mesuré	126,9 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp		Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Position menuiseries		Observé / mesuré	au nu intérieur
Pont Thermique 12	Type de pont thermique		Observé / mesuré	Mur 3 Ouest / Fenêtre 12 Ouest
	Type isolation		Observé / mesuré	inconnue
	Longueur du PT		Observé / mesuré	230,4 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp		Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Position menuiseries		Observé / mesuré	au nu intérieur
Pont Thermique 13	Type de pont thermique		Observé / mesuré	Mur 3 Ouest / Fenêtre 13 Ouest
	Type isolation		Observé / mesuré	inconnue
	Longueur du PT		Observé / mesuré	86,4 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp		Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Position menuiseries		Observé / mesuré	au nu intérieur
Pont Thermique 14	Type de pont thermique		Observé / mesuré	Mur 4 Est / Fenêtre 14 Est
	Type isolation		Observé / mesuré	inconnue
	Longueur du PT		Observé / mesuré	86,4 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp		Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Position menuiseries		Observé / mesuré	au nu intérieur
Pont Thermique 15	Type de pont thermique		Observé / mesuré	Mur 4 Est / Fenêtre 15 Est
	Type isolation		Observé / mesuré	inconnue
	Longueur du PT		Observé / mesuré	230,4 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp		Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Position menuiseries		Observé / mesuré	au nu intérieur
Pont Thermique 16	Type de pont thermique		Observé / mesuré	Mur 3 Ouest / Fenêtre 16 Ouest
	Type isolation		Observé / mesuré	inconnue
	Longueur du PT		Observé / mesuré	412,8 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp		Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Position menuiseries		Observé / mesuré	au nu intérieur
Pont Thermique 17	Type de pont thermique		Observé / mesuré	Mur 4 Est / Fenêtre 17 Est
	Type isolation		Observé / mesuré	inconnue
	Longueur du PT		Observé / mesuré	412,8 m

	Largeur du dormant menuiserie Lp	Observé / mesuré		Lp: 5 cm
	Position menuiseries	Observé / mesuré		au nu intérieur
Pont Thermique 18	Type de pont thermique	Observé / mesuré		Mur 2 Sud / Auto 550x210 Sud [1]
	Type isolation	Observé / mesuré		inconnue
	Longueur du PT	Observé / mesuré		38 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	Observé / mesuré		Lp: 5 cm
	Position menuiseries	Observé / mesuré		au nu intérieur
Pont Thermique 19	Type PT	Observé / mesuré		Mur 1 Nord / Plafond
	Type isolation	Observé / mesuré		inconnue / ITE
	Longueur du PT	Observé / mesuré		61 m
Pont Thermique 20	Type PT	Observé / mesuré		Mur 1 Nord / Plancher Int.
	Type isolation	Observé / mesuré		inconnue / non isolé
	Longueur du PT	Observé / mesuré		207 m
Pont Thermique 21	Type PT	Observé / mesuré		Mur 1 Nord / Refend
	Type isolation	Observé / mesuré		inconnue / non isolé
	Longueur du PT	Observé / mesuré		100,8 m
Pont Thermique 22	Type PT	Observé / mesuré		Mur 1 Nord / Plancher 2
	Type isolation	Observé / mesuré		inconnue / non isolé
	Longueur du PT	Observé / mesuré		61 m
Pont Thermique 23	Type PT	Observé / mesuré		Mur 2 Sud / Plafond
	Type isolation	Observé / mesuré		inconnue / ITE
	Longueur du PT	Observé / mesuré		61 m
Pont Thermique 24	Type PT	Observé / mesuré		Mur 2 Sud / Plancher Int.
	Type isolation	Observé / mesuré		inconnue / non isolé
	Longueur du PT	Observé / mesuré		207 m
Pont Thermique 25	Type PT	Observé / mesuré		Mur 2 Sud / Refend
	Type isolation	Observé / mesuré		inconnue / non isolé
	Longueur du PT	Observé / mesuré		100,8 m
Pont Thermique 26	Type PT	Observé / mesuré		Mur 2 Sud / Plancher 2
	Type isolation	Observé / mesuré		inconnue / non isolé
	Longueur du PT	Observé / mesuré		61 m
Pont Thermique 27	Type PT	Observé / mesuré		Mur 3 Ouest / Plafond
	Type isolation	Observé / mesuré		inconnue / ITE
	Longueur du PT	Observé / mesuré		57 m
Pont Thermique 28	Type PT	Observé / mesuré		Mur 3 Ouest / Plancher Int.
	Type isolation	Observé / mesuré		inconnue / non isolé
	Longueur du PT	Observé / mesuré		103 m
Pont Thermique 29	Type PT	Observé / mesuré		Mur 3 Ouest / Refend
	Type isolation	Observé / mesuré		inconnue / non isolé
	Longueur du PT	Observé / mesuré		94,2 m
Pont Thermique 30	Type PT	Observé / mesuré		Mur 3 Ouest / Plancher 2
	Type isolation	Observé / mesuré		inconnue / non isolé
	Longueur du PT	Observé / mesuré		57 m
Pont Thermique 31	Type PT	Observé / mesuré		Mur 4 Est / Plafond
	Type isolation	Observé / mesuré		inconnue / ITE
	Longueur du PT	Observé / mesuré		57 m
Pont Thermique 32	Type PT	Observé / mesuré		Mur 4 Est / Plancher Int.
	Type isolation	Observé / mesuré		inconnue / non isolé
	Longueur du PT	Observé / mesuré		103 m
Pont Thermique 33	Type PT	Observé / mesuré		Mur 4 Est / Refend
	Type isolation	Observé / mesuré		inconnue / non isolé
	Longueur du PT	Observé / mesuré		94,2 m

Pont Thermique 34	Type PT		Observé / mesuré	Mur 4 Est / Plancher 2
	Type isolation		Observé / mesuré	inconnue / non isolé
	Longueur du PT		Observé / mesuré	57 m

Systèmes

Donnée d'entrée			Origine de la donnée	Valeur renseignée
Ventilation	Type de ventilation		Observé / mesuré	Ventilation naturelle par conduit
	Façades exposées		Observé / mesuré	plusieurs
	Logement Traversant		Observé / mesuré	oui
Chauffage	Constaté dans les logements		Observé / mesuré	Nouveau_7, Nouveau_13, Nouveau_14, Nouveau_16, Nouveau_21, Nouveau_26, Nouveau_27, Nouveau_42, Nouveau_43, Nouveau_44, Nouveau_52, Nouveau_53, Nouveau_58, Nouveau_67, Nouveau_68, Nouveau_84
	Type d'installation de chauffage		Observé / mesuré	Installation de chauffage simple
	Surface chauffée		Observé / mesuré	6 260 m²
	Nombre de niveaux desservis		Observé / mesuré	6
	Type générateur		Observé / mesuré	Réseau de chaleur isolé
	Année installation générateur	✗	Valeur par défaut	1969
	Energie utilisée		Observé / mesuré	Réseau de chaleur
	Raccordement réseau urbain		Observé / mesuré	Parly II
	Sous-station du réseau urbain isolés		Observé / mesuré	oui
	Présence d'une régulation/Ajust,T° Fonctionnement		Observé / mesuré	oui
	Type émetteur		Observé / mesuré	Plancher chauffant
	Température de distribution		Observé / mesuré	inférieure à 65°C
	Année installation émetteur		Observé / mesuré	Inconnue
	Surface chauffée par l'émetteur		Observé / mesuré	6260 m²
	Type de chauffage		Observé / mesuré	central
	Equipement d'intermittence		Observé / mesuré	Avec intermittence centrale collectif
	Présence comptage		Observé / mesuré	0
Eau chaude sanitaire	Constaté dans les logements		Observé / mesuré	Nouveau_7, Nouveau_13, Nouveau_14, Nouveau_16, Nouveau_21, Nouveau_26, Nouveau_27, Nouveau_42, Nouveau_43, Nouveau_44, Nouveau_52, Nouveau_53, Nouveau_58, Nouveau_67, Nouveau_68, Nouveau_84
	Surface considérée		Observé / mesuré	6 260 m²
	Nombre de niveaux desservis		Observé / mesuré	6
	Type générateur		Observé / mesuré	Réseau de chaleur isolé
	Année installation générateur	✗	Valeur par défaut	1969
	Energie utilisée		Observé / mesuré	Réseau de chaleur
	Présence d'une régulation/Ajust,T° Fonctionnement		Observé / mesuré	oui
	Type de distribution		Observé / mesuré	Réseau collectif isolé bouclé sans traçage, majorité des logements avec pièces alimentées non contiguës
	Bouclage pour ECS		Observé / mesuré	oui
	Type de production		Observé / mesuré	instantanée

Références réglementaires utilisées :
Article L134-4-2 du CCH, décret n° 2011-807 du 5 juillet 2011, arrêtés du 31 mars 2021, 8 octobre 2021 et du 17 juin 2021 relatif à la transmission des diagnostics de performance énergétique à l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie et relatif à l'utilisation réglementaire des logiciels pour l'élaboration des diagnostics de performance énergétique, 5 juillet 2024, décret 2012-1342 du 3 décembre 2012, décret 2020-1610, 2020-1609, 2006-1114, 2008-1175 ; Ordonnance 2005-655 art L271-4 à 6 ; Loi 2004-1334 art L134-1 à 5 ; décret 2006-1147 art R.134-1 à 5 du CCH et loi grenelle 2 n°2010-786 du juillet 2010.

Informations société : ENERGIE ET SERVICE 143 Rue Yves Le Coz 78000 VERSAILLES
Tél. : 01 39 55 17 20 - N°SIREN : FR40338335201 - Compagnie d'assurance : AXA n° 5222316004

À l'attention du propriétaire du bien au moment de la réalisation du DPE :
Dans le cadre du Règlement général sur la protection des données (RGPD), l'Ademe vous informe que vos données personnelles (Nom-Prénom-Adresse) sont stockées dans la base de données de l'observatoire DPE à des fins de contrôles ou en cas de contestations ou de procédures judiciaires. Ces données sont stockées jusqu'à la date de fin de validité du DPE.
Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement ou une limitation du traitement de ces données. Si vous souhaitez faire valoir votre droit, veuillez nous contacter à l'adresse mail indiquée à la page «Contacts» de l'Observatoire DPE (https://observatoire-dpe.ademe.fr/).

N°ADEME
2478E3473432R

ENERGIE & SERVICE
Etude - Conseil - AMO - Maîtrise d'œuvre

ATTESTATION SUR L'HONNEUR D'IMPARTIALITE, DE MOYENS ET D'ASSURANCE CHARTE D'ETHIQUE ET QUALITE

CABINET D'INGENIEURS CONSEILS EXERCANT DES RESPONSABILITES EN MATIERE DE DIAGNOSTICS DE PERFORMANCE ENERGETIQUE

DECLARATION SUR L'HONNEUR DU DIRIGEANT

Je soussigné, Monsieur Jean-Eudes BEAUFILS – Président de la S.A.S. ENERGIE ET SERVICE, atteste sur l'honneur que la société répond en tous points aux exigences définies par les articles L 271-6 et R 271-3 du Code de la Construction et de l'Habitation.

Ainsi, la société S.A.S. ENERGIE ET SERVICE n'a aucun lien de nature à porter atteinte à son impartialité et à son indépendance, ni avec le propriétaire ou son mandataire qui fait appel à elle, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur les ouvrages, installations ou équipements pouvant concerner les biens expertisés.

La société S.A.S. ENERGIE ET SERVICE est titulaire d'une assurance permettant de couvrir les conséquences d'un engagement de sa responsabilité sur les missions qui lui sont confiées.

La société S.A.S. ENERGIE ET SERVICE atteste également disposer de tous les moyens matériel et humains exigés et nécessaires à l'établissement de diagnostic de performance énergétique.

Jean-Eudes BEAUFILS
Ingénieur ICAM
Président de la S.A.S

N° de certificat : **ODI/DPEM/3006030**

AFNOR Certification certifie que :

THOMAS SAMSON

a satisfait aux exigences du référentiel de compétences de :

OPERATEUR DE DIAGNOSTICS IMMOBILIERS - DPE TOUS TYPES DE BATIMENTS

Ce certificat est valable à compter du (jour/mois/année à 12h00) **20/10/2023** jusqu'au (jour/mois/année à 11h59) **20/10/2030**

Scannez ou cliquez pour vérifier

Directeur Général d'AFNOR Certification

JULIEN NIZRI

Seul le certificat électronique, disponible et consultable à tout moment sur certificats-personnes.afnor.org, a valeur d'original.
Les copies sur format papier ou électronique, sont autorisées et faites sous la seule responsabilité de celui qui les imprime/sauvegarde.

Accréditation Cofrac n°4-0057 Certification de Personnes, portée disponible sur www.cofrac.fr et selon l'arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification.

Référentiel CERTI P 0961 - Operateurs de Diagnostics Immobilier (ODI)
CERTI F 0775.8 12/2022 - Document contractuel

Votre Assurance

- BTPLUS CONCEPT

Assurance et Banque

ATTESTATION

SAS ENERGIE SERVICE
143 YVES LE COZ
78000 VERSAILLES FR

AGENT

MM HOCHART-DE TERNAY-DE FOMBELLE
15 QUAI ERNEST RENAUD
44100 NANTES
Tél : 0240486140
Fax : 02 40 47 75 55
Email : AGENCE.NSA@AXA.FR
Portefeuille : 0044126444

Vos références :

Contrat n° 5222316004
Client n° 3408639604

AXA France IARD, atteste que :

SAS ENERGIE SERVICE
143 YVES LE COZ
78000 VERSAILLES

Est titulaire du contrat d'assurance n°**10900279404** pour la période du **01/01/2024 au 01/01/2025**.

Outre le souscripteur, ont la qualité d'assuré au contrat :

MD2E

18 RUE PIERRE BROSSELETTE

44400 REZE

SIREN/SIRET : 522252295 00020

1- Les garanties objet de la présente attestation s'appliquent :

- Aux missions suivantes : activités rappelées au paragraphe « Activités souscrites » ci-après.
- Aux travaux ayant fait l'objet d'une ouverture de chantier pendant la période de validité mentionnée ci-dessus. L'ouverture de chantier est définie à l'annexe I de l'article A. 243-1 du code des assurances.
- Aux travaux réalisés en France métropolitaine.
- Aux chantiers dont le coût total de construction HT tous corps d'état, y compris honoraires, déclaré par le maître d'ouvrage n'est pas supérieur à la somme de **8.000.000 €.**
- Aux travaux, produits et procédés de construction suivants :

1D052620220706

- Travaux de construction répondant à une norme homologuée (NF DTU ou NF EN), à des règles professionnelles acceptées par la C2P1 ou à des recommandations professionnelles du programme RAGE 2012 non mises en observation par la C2P2 ;
- Procédés ou produits faisant l'objet au jour de la passation du marché :
  - d'un agrément technique européen (ATE) en cours de validité ou d'une évaluation technique européenne (ETE) bénéficiant d'un document technique d'application (DTA), ou d'un avis technique (ATec), valides et non mis en observation par la C2P3,
  - d'une appréciation technique d'expérimentation (ATEx) avec avis favorable,
  - d'un Pass innovation 'vert' en cours de validité.

(1) Les règles professionnelles acceptées par la C2P (Commission prévention produits mis en œuvre par l'Agence qualité construction) sont listées à l'annexe 2 de la publication semestrielle de la C2P et sont consultables sur le site de l'Agence qualité construction (www.qualiteconstruction.com).

(2) Les recommandations professionnelles RAGE 2012 (règles de l'art Grenelle environnement 2012) sont consultables sur le site internet du programme RAGE (www.reglesdelart-grenelle-environnement-2012.fr) et les communiqués de la C2P sont accessibles sur le site de l'AQC (www.qualiteconstruction.com).

(3) Les communiqués de la C2P sont accessibles sur le site de l'AQC (www.qualiteconstruction.com)

Dans le cas où les travaux réalisés ne répondent pas aux caractéristiques énoncées ci-dessus, l'assuré en informe l'assureur.

2- La garantie de responsabilité décennale obligatoire

- Nature de la garantie :
  Le contrat garantit la responsabilité décennale de l'assuré instaurée par les articles 1792 et suivants du code civil, dans le cadre et les limites prévues par les dispositions des articles L. 241-1 et L. 241-2 du code des assurances relatives à l'obligation d'assurance décennale, et pour des travaux de construction d'ouvrages qui y sont soumis, au regard de l'article L. 243-1-1 du même code.
  La garantie couvre les travaux de réparation, notamment en cas de remplacement des ouvrages, qui comprennent également les travaux de démolition, déblaiement, dépose ou démontages éventuellement nécessaires.

- Montant de la garantie :
  En habitation : le montant de la garantie couvre le coût des travaux de réparation des dommages à l'ouvrage.
  Hors habitation : le montant de la garantie couvre le coût des travaux de réparation des dommages à l'ouvrage dans la limite du coût total de construction déclaré par le maître d'ouvrage et sans pouvoir être supérieur au montant prévu au I de l'article R. 243-3 du code des assurances.

  Lorsqu'un contrat collectif de responsabilité décennale est souscrit au bénéfice de l'assuré, le montant de la garantie est égal au montant de la franchise absolue stipulée par ledit contrat collectif.

- Durée et maintien des garanties :
  La garantie s'applique pour la durée de la responsabilité décennale pesant sur l'assuré en vertu des articles 1792 et suivants du code civil. Elle est maintenue dans tous les cas pour la même durée.

La présente attestation ne peut engager l'assureur au-delà des clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère.

3- Autres garanties souscrites dans les limites et conditions du contrat auquel elles se réfèrent

Les garanties ci-dessous s'entendent dans les mêmes limites que celles visées au paragraphe 1 :

- Responsabilité de sous-traitant en cas de dommages de nature décennale. Cette garantie est accordée, conformément à l'article 1792-4-2 du code civil, pour une durée de dix ans à compter de la réception et est gérée selon le régime de la capitalisation. (Article 2.2 des Conditions Générales). Le montant de garantie est celui fixé au tableau des garanties ci-après.

Les garanties ci-dessous s'entendent dans la limite des activités, étendue géographique, travaux, produits et procédés de technique courante visés au paragraphe 1.

Elles s'appliquent aux réclamations notifiées à l'assureur à compter du **01/01/2024** et, qui se rapportent à des faits dommageables survenus avant la date de résiliation ou d'expiration de la garantie, engageant la responsabilité de l'assuré en sa qualité de locateur d'ouvrage ou de sous-traitant pour :

- Les dommages de nature décennale qui compromettent la solidité des ouvrages de construction non soumis à l'obligation d'assurance dont le coût global des travaux tous corps d'état HT y compris maîtrise d'œuvre, n'est pas supérieur à **1 000 000€** (Article 3 des Conditions Générales)

Les garanties ci-dessous s'entendent dans la limite des activités, coût total de construction, étendue géographique, travaux, produits et procédés de technique courante visés au paragraphe 1.

Elles s'appliquent aux réclamations notifiées à l'assureur à compter du **01/01/2024** et, qui se rapportent à des faits dommageables survenus avant la date de résiliation ou d'expiration de la garantie, engageant la responsabilité de l'assuré en sa qualité de locateur d'ouvrage ou de sous-traitant pour :

- Les dommages subis après réception par les éléments d'équipements dissociables des ouvrages soumis à l'assurance obligatoire à la réalisation duquel l'assuré a contribué (Article 2.5 des Conditions Générales).
- Les dommages matériels intermédiaires affectant un ouvrage soumis à l'assurance obligatoire survenant après réception et dont la responsabilité incombe à l'assuré (Article 2.6 des Conditions Générales).
- Les dommages matériels subis après réception par les existants, et qui sont la conséquence directe de l'exécution des travaux neufs, et dont la responsabilité incombe à l'assuré (Article 2.7 des Conditions Générales).
- Les dommages immatériels résultant directement d'un dommage entraînant le versement d'une indemnité au titre des garanties citées aux articles 2.1, 2.2, 2.5, 2.6 ou 2.7 des conditions générales.
- Responsabilité Civile qu'il peut encourir en raison des préjudices causés à autrui avant ou après réception des travaux (Article 2.10 des Conditions Générales).

ACTIVITE(S) GARANTIE(S)

Le présent contrat garantit la, ou les activité(s) suivante(s) : (selon les définitions de l'Annexe nomenclature des missions n°**1001663 11 2020)**

Activité 1 :

Architecte ou Maître d'œuvre mission de conception et d'exécution / réalisation

Expert conseil en rénovation énergétique (ECRE)
Expert en rénovation énergétique (ERE)

BET thermique / performance énergétique/ Chauffage Ventilation Climatisation Désenfumage (CVCD)

Economiste

BET Courants forts courants faibles

BET Eclairage

BET Fluides

BET VRD Terrassement

Réseau de chauffage urbain lorsque la température d'eau maximale dans les installations est inférieure à 110°C. Seule la garantie responsabilité civile décennale ouvrages non soumis est accordée, dans la limite de 1.000.000€ par sinistre pour un ouvrage n'excédant pas 1.000.000€

Activité 2 :

Assistance administrative, financière, juridique, d'organisation ou technique générale à Maîtrise d'Ouvrage à l'exclusion de toute mission de maîtrise d'œuvre (AMO)

Métreur vérificateur

Diagnostic de Performance Energétique (DPE) et/ ou Audit énergétique (AE) règlementaire

Attestation de prise en compte de la règlementation thermique

Expertise amiable et/ou arbitrage, expertise judiciaire

Diagnostic Légionelle

Diagnostic technique global (DTG) à l'exclusion de toute mission de maîtrise d'œuvre

MONTANTS DE GARANTIES ET DE FRANCHISE

Garanties	Limite de garantie	
Responsabilité civile décennale **Ouvrages soumis**	**Montant par sinistre**	**Franchise par sinistre**
- Responsabilité décennale pour travaux de construction soumis à l'assurance obligatoire (art 2.1)	A hauteur du coût des réparations **(1),** pour un ouvrage n'excédant pas **8 000 000 € HT**	**6 000€**
- Responsabilité de sous-traitant en cas de dommages de nature décennale (art 2.2.)	**3 000 000 €**	**6 000€**
Responsabilité civile décennale **Ouvrages non soumis**	**Montant par sinistre et par année d'assurance**	**Franchise par sinistre**
- Responsabilité décennale pour travaux de construction non soumis à l'assurance obligatoire en cas d'atteinte à la solidité (art .2.3)	**1 000 000 €** par sinistre, pour un ouvrage n'excédant pas **1 000 000 € HT**	**6 000€**
Responsabilités connexes avant ou après réception	**Montant unique pour l'ensemble des garanties, par sinistre et par année d'assurance**	**Franchise par sinistre**
- Bon fonctionnement des éléments d'équipements dissociables des ouvrages soumis à l'assurance obligatoire (art 2.5) - Dommages matériels intermédiaires affectant un ouvrage soumis à l'assurance obligatoire (art 2.6) - Dommages matériels aux existants par répercussion (art 2.7) - Dommages immatériels consécutifs (art 2.8)	**750 000 €** par année	**6 000€**

Responsabilité civile pour préjudice causé aux tiers (art 2.10)	Montant par sinistre	Montant par année	Franchise par sinistre
Garanties Tous dommages confondus		3 000 000 €	
dont Dommages Immatériels Consécutifs ou non :	600 000 €	1 200 000 €	3 000€
dont Erreur ou Omission avec ou sans désordre	600 000 €	1 200 000 €	3 000€
dont Atteinte à l'environnement accidentelle		750 000 €	3 000€
dont Faute inexcusable		1 000 000 €	3 000€
dont Défense recours		30 000 €	3 000€
Extensions spécifiques : Frais financiers en cas de référé / Mission de pilotage / Mandataire commun	Montant compris dans la limite tous dommages confondus		3 000€
Protection juridique	**Non accordée**		**Non accordée**

Les montants de garantie et les franchises s'expriment en euros, au dernier indice de juillet connu à l'établissement des présentes pièces et conformément aux articles 3.3.4 et 3.4.2 des conditions générales, seront revalorisés au 1er juillet de chaque année.

Après indexation, aucun montant de garantie prévu au présent contrat ne pourra excéder 15 250 000 euros.

(1) Sans pouvoir excéder le montant du seuil de déclenchement du Contrat Collectif de Responsabilité Décennale (CCRD)

La présente attestation ne peut engager l'assureur au-delà des clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère.

Ce contrat n'a pas pour objet de garantir une activité de constructeur de maisons individuelles, avec ou sans fourniture de plans, telle que définie par la loi du 19 décembre 1990 et son décret d'application du 27 novembre 1991, ni une activité de contractant général.

Fait à NANTES le 16 Janvier 2024
Mathieu GODART
Pour la société :

